

Rapports économiques et sociaux

Résultats économiques en début de carrière des personnes ayant immigré durant l'enfance et des compagnons nés au Canada

par Allison Leanage et Max Stick

Date de diffusion : le 23 septembre 2026



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Résultats économiques en début de carrière des personnes ayant immigré durant l'enfance et des compagnons nés au Canada

par Allison Leanage  et Max Stick 

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202600900002-fra>

Résumé

La présente étude compare les trajectoires de revenu d'emploi des personnes ayant immigré durant l'enfance (personnes admises au Canada à l'âge de 17 ans ou moins) qui sont devenues compagnons certifiés dans le cadre d'un programme d'apprentissage ou ouvriers qualifiés au cours de la période de 2008 à 2018 aux trajectoires des personnes nées au Canada présentant le même profil. Les données administratives issues de la Base de données longitudinales sur l'immigration, du Système d'information sur les apprentis inscrits et du Fichier des familles T1 ont été utilisées pour observer les revenus d'emploi annuels à cinq moments distincts : quatre ans et deux ans avant la certification, l'année de la certification, deux ans et quatre ans après la certification. Les statistiques descriptives montrent que les personnes ayant immigré durant l'enfance affichaient des revenus inférieurs à tous les moments observés. L'écart s'est creusé, passant d'environ 4 700 \$ quatre ans avant la certification à environ 8 500 \$ l'année de la certification, avant de se resserrer légèrement pour s'établir à environ 7 800 \$ quatre ans après la certification. Les analyses au niveau du métier ont révélé une importante hétérogénéité, des revenus plus élevés ayant été observés chez les travailleurs nés au Canada dans plusieurs métiers industriels et de la mécanique (comme les mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd, les mécaniciens/mécaniciennes de chantier et les mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles, les mécaniciens/mécaniciennes et les réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus, ainsi que les mécaniciens/mécaniciennes en chauffage, réfrigération et climatisation). En revanche, les revenus médians étaient plus élevés chez les personnes ayant immigré durant l'enfance dans certains métiers de la construction (comme les ébénistes, les charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières, les peintres et les décorateurs/décoratrices, ainsi que les couvreurs/couvreuses et les poseurs/poseuses de bardeaux). Après avoir tenu compte des caractéristiques sociodémographiques et des caractéristiques relatives au programme, au métier et à l'emploi, les analyses multivariées montrent que les personnes ayant immigré durant l'enfance gagnaient environ 9 % de moins quatre ans avant l'obtention de leur certificat que les compagnons nés au Canada, et environ 6 % à 7 % de moins à des moments subséquents. Les analyses multivariées de la progression des revenus indiquent que les personnes ayant immigré durant l'enfance ont connu une croissance de leur rémunération légèrement inférieure deux ans après l'obtention de leur certificat par rapport aux compagnons nés au Canada; toutefois, cette différence était minime et n'était pas statistiquement significative quatre ans après la certification. Cette étude pourrait orienter les politiques visant à soutenir les parcours de formation pour les métiers spécialisés, la mobilité de la main-d'œuvre et l'équité de la rémunération pour les groupes de population qui pourraient éprouver des difficultés quand vient le temps d'accéder aux métiers et d'y progresser.

Mots-clés : personnes ayant immigré durant l'enfance, compagnons, métiers, marché du travail, revenu d'emploi

Auteurs

Allison Leanage travaille à la Division de l'analyse et de la modélisation de la santé de Statistique Canada, et Max Stick travaille à la Division de l'analyse et de la modélisation économiques et sociales, au sein de la Direction des études analytiques et de la modélisation de Statistique Canada.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier Tahsin Mehdi, Hyeongsuk Jin, Feng Hou, Emily Jovic, Rubab Arim et Graham Ziegler, de Statistique Canada, pour leurs commentaires sur une version antérieure de cet article. Merci à Tomasz Handler pour son aide dans la réalisation d'analyses supplémentaires à partir des données du Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

Introduction

De 1980 à 2023, plus de 2 millions d'immigrants sont arrivés au Canada avant l'âge de 18 ans (ci-après désignés par le terme « personnes ayant immigré durant l'enfance »), ce qui représente environ 20 % de la population des immigrants (Statistique Canada, 2025a). Au fil du temps, de nombreuses personnes ayant immigré durant l'enfance contribuent considérablement à la société et à l'économie canadiennes, notamment grâce à leur niveau de scolarité et à leur activité sur le marché du travail (Statistique Canada, 2021a). De nombreuses études indiquent que les personnes ayant immigré durant l'enfance surpassent souvent les personnes nées au Canada au chapitre du niveau de scolarité et obtiennent, dans l'ensemble, des résultats comparables sur le marché du travail (Abada et coll., 2009; Boyd, 2009; Chen et Hou, 2019; Childs et coll., 2017; Finnie et Mueller, 2010; Hou et Bonikowska, 2016; Picot et Hou, 2011; Picot et Hou, 2013; Picot et coll., 2023; Turcotte, 2019). Cependant, elles étaient plus susceptibles de faire des études universitaires que d'opter pour une formation dans les métiers ou une formation collégiale (Picot et coll., 2023).

Au cours des dernières années, le gouvernement du Canada a souligné l'importance d'élargir les perspectives de carrière dans les métiers spécialisés (Premier ministre du Canada, 2025), un secteur qui soutient des domaines clés de l'économie, comme la construction, la fabrication et le développement d'infrastructures. Si l'augmentation du nombre d'admissions d'immigrants possédant une formation dans les métiers spécialisés s'est principalement produite à la fin des années 2000 et au début des années 2010 (Hou et coll., 2021), la demande en ouvriers de métiers est restée élevée, sous l'effet du vieillissement de la main-d'œuvre et, par conséquent, de la hausse des taux de départ à la retraite. En conséquence, le gouvernement fédéral continue de promouvoir la formation d'apprenti et la participation aux métiers spécialisés dans le cadre de sa stratégie globale de perfectionnement de la main-d'œuvre (Gouvernement du Canada, 2025a).

Bien que des recherches sur les résultats sur le marché du travail des immigrants exerçant des métiers spécialisés commencent à voir le jour (Jin et Kopp, 2023; Paul et coll., 2026), on en sait peu sur la certification des apprentis et les revenus des immigrants admis au Canada durant leur enfance (avant l'âge de 18 ans), à quelques exceptions récentes près (Leanage, 2026; Picot et coll., 2023). Il est essentiel d'examiner les résultats économiques des personnes occupant des emplois dans les métiers spécialisés pour comprendre les défis liés au recrutement de main-d'œuvre et soutenir la croissance économique, surtout compte tenu de la crise du logement au Canada (Statistique Canada, 2022a; Gouvernement du Canada, 2024b).

Il existe deux principaux parcours pour devenir un compagnon certifié dans les métiers spécialisés au Canada (Jin et Kopp, 2023). La première consiste à suivre un programme d'apprentissage officiel, qui comprend une formation en cours d'emploi et des consignes techniques. La deuxième voie permet aux personnes d'obtenir un certificat en passant l'examen de qualification sans avoir à suivre un programme d'apprentissage officiel. On appelle ces personnes des travailleurs qualifiés.

Les tendances régionales soulignent encore davantage l'importance d'examiner les résultats économiques dans les métiers au fil du temps. Des études antérieures indiquent que, pour les hommes de la Colombie-Britannique, la réussite d'un programme d'apprentissage peut permettre d'obtenir des revenus comparables à ceux d'un titulaire de baccalauréat (Statistique Canada, 2017). Par exemple, deux ans après leur certification, les compagnons peuvent gagner un revenu médian plus élevé que les titulaires d'un grade de premier cycle (59 000 \$ par rapport à 50 900 \$); toutefois, les titulaires d'un baccalauréat affichent une plus forte croissance de leur revenu à long terme, soit environ 25 % sur cinq ans, par rapport à environ 15 % dans les métiers spécialisés, et dépassent habituellement les compagnons au chapitre du revenu médian au fil du temps (Zeman, 2023). En 2023, le revenu d'emploi médian des compagnons nouvellement certifiés s'élevait à 58 090 \$ un an après leur certification, ce qui représentait le revenu médian le plus élevé et la plus forte croissance d'une année à l'autre depuis 2008 (Statistique Canada, 2026). Des résultats semblables ont été observés en 2022 (Statistique Canada, 2023a).

Dans ce contexte, il est essentiel d'examiner les résultats sur le marché du travail des personnes ayant immigré durant l'enfance et exerçant un métier spécialisé afin d'évaluer leur expérience sur le marché du travail et de cerner les obstacles potentiels à leur avancement, notamment les inégalités de revenus qui se manifesteraient au fil du temps. Comme les personnes ayant immigré durant l'enfance achèvent habituellement leurs études primaires et secondaires (de la maternelle à la 12^e année) dans le système d'éducation canadien, leur expérience sur le marché du travail peut différer de celle des immigrants adultes. Plus précisément, les personnes ayant immigré durant l'enfance sont peut-être moins susceptibles de connaître des difficultés liées à la reconnaissance de leurs titres de compétences étrangers, car elles sont plus susceptibles que les immigrants adultes d'avoir terminé leurs études secondaires au Canada¹, elles rencontrent possiblement moins d'obstacles linguistiques et peuvent avoir une meilleure connaissance des systèmes canadiens et disposer de réseaux plus solides. Par conséquent, la comparaison entre les personnes ayant immigré durant l'enfance et les apprentis nés au Canada peut permettre de déterminer si des différences en matière de rémunération et d'avancement professionnel persistent, indépendamment de facteurs comme la reconnaissance des titres de compétences, qui touchent parfois les immigrants adultes. La politique d'immigration canadienne a principalement mis l'accent sur l'admission d'adultes afin de répondre aux besoins du marché du travail liés au vieillissement de la population et à la demande en main-d'œuvre (Gouvernement du Canada, 2025b). Parallèlement, les récentes tendances démographiques et les modifications apportées aux niveaux de planification en matière d'immigration ont suscité un intérêt accru pour l'intégration à long terme sur le marché du travail des personnes arrivées au Canada durant l'enfance (Gouvernement du Canada, 2024b). En se concentrant sur les personnes ayant immigré durant l'enfance, cette étude apporte de nouvelles données probantes sur la manière dont l'intégration dans les métiers spécialisés évolue au fil du temps et met en évidence des trajectoires de rémunération distinctes par rapport à celles des compagnons nés au Canada. Ces résultats pourraient servir à orienter la recherche et les discussions sur les politiques relatives aux parcours d'apprentissage et aux parcours vers les métiers

1. Des études antérieures indiquent qu'environ 92 % des personnes ayant immigré durant l'enfance terminent leurs études secondaires au Canada (Chen et Hou, 2019; Turcotte, 2019). Cette distinction est importante, car elle laisse entendre que les personnes ayant immigré durant l'enfance sont plus susceptibles de terminer leur scolarité au Canada, tandis que les immigrants adultes sont peut-être plus susceptibles d'avoir fait leurs études à l'étranger. Cela pourrait s'expliquer par des différences dans la façon dont les titres scolaires sont reconnus sur le marché du travail canadien.

spécialisés, à l'intégration sur le marché du travail, à l'inclusion de la main-d'œuvre et aux inégalités de revenus.

Au Canada, la formation d'apprenti est souvent perçue comme « moins prestigieuse » que les études universitaires (Lehmann et coll., 2014). On en sait toutefois moins sur le parcours des personnes ayant immigré durant l'enfance jusqu'à l'obtention du statut de compagnon, ainsi que sur leurs trajectoires économiques ultérieures. Des travaux antérieurs menés par Leanage (2026) ont commencé à combler cette lacune sur le plan des connaissances. L'étude a révélé que les personnes ayant immigré durant l'enfance représentaient entre 4 % et 5 % des apprentis inscrits, mais qu'elles étaient moins susceptibles d'obtenir un certificat et de devenir des compagnons que les personnes nées au Canada. Cela s'appliquait avant et après avoir tenu compte des caractéristiques sociodémographiques et des caractéristiques relatives à l'emploi et au métier. L'analyse a également déterminé les facteurs propres aux immigrants, comme l'âge à l'arrivée (les personnes arrivées à l'adolescence) et la catégorie d'admission des parents (les familles admises dans le cadre du programme de parrainage familial ou du programme pour les réfugiés), qui sont associés à une plus faible probabilité d'obtenir un certificat.

Bien que les travaux antérieurs de Leanage (2026) mettent en évidence les disparités en matière de certification, celle-ci ne représente qu'une étape de l'intégration des personnes ayant immigré durant l'enfance à des carrières dans les métiers spécialisés. On en sait moins sur la situation économique des personnes ayant immigré durant l'enfance lorsqu'elles accèdent au statut de compagnon, et sur la question de savoir si les écarts de revenu apparaissent, se réduisent ou persistent au fil du temps. S'appuyant sur ces travaux, la présente étude enrichit la littérature consacrée à l'intégration des personnes ayant immigré durant l'enfance sur le marché du travail en examinant l'évolution longitudinale du revenu d'emploi tout au long du parcours vers le statut de compagnon des personnes ayant immigré durant l'enfance, par rapport à celui des compagnons nés au Canada. L'étude s'appuie sur les données administratives intégrées pour évaluer la rémunération quatre ans et deux ans avant la certification, l'année de la certification, ainsi que deux ans et quatre ans après la certification, afin de dégager les différences dans les niveaux et les trajectoires de revenu au fil du temps. L'étude porte sur deux questions de recherche :

1. Comment les revenus d'emploi médians avant la certification, au moment de la certification et après la certification² se comparent-ils chez les compagnons ayant immigré durant l'enfance et chez les compagnons nés au Canada? Ces différences persistent-elles après avoir tenu compte des caractéristiques sociodémographiques et des caractéristiques relatives au programme et à l'emploi?
2. Comment les progressions des revenus individuels se comparent-elles chez les compagnons ayant immigré durant l'enfance et chez les compagnons nés au Canada? Ces différences persistent-elles après avoir tenu compte des caractéristiques sociodémographiques et des caractéristiques relatives aux programmes et à l'emploi?

Cette analyse longitudinale permet de déterminer le moment où surgissent les écarts de revenu entre les groupes et d'évaluer si ces écarts diminuent, restent stables ou s'accroissent à mesure que les personnes progressent vers le statut de compagnon. En se concentrant sur les personnes ayant immigré durant l'enfance, l'étude fournit des renseignements sur la manière dont l'intégration aux métiers spécialisés évolue au fil du temps, en mettant en évidence les tendances en matière de revenus distinctes par rapport à celles des compagnons nés au Canada. Les résultats fournissent des renseignements utiles aux chercheurs et aux responsables des politiques qui s'intéressent aux parcours

2. Le revenu d'emploi médian a été calculé de manière longitudinale à cinq moments relatifs à la certification des personnes ayant obtenu leur certificat dans certains métiers : quatre ans avant la certification, deux ans avant la certification, l'année de la certification, deux ans après la certification et quatre ans après la certification.

d'apprentissage et aux parcours vers les métiers spécialisés, à l'intégration sur le marché du travail, à l'inclusion de la main-d'œuvre et aux inégalités de revenus.

Données

La Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT) est un environnement de données sécurisé qui intègre des données administratives longitudinales. Cette étude a utilisé des données de la Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) de 2023, qui ont été intégrées au Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI) de 2023 et aux renseignements fiscaux tirés du Fichier des familles T1 (FFT1). Ces ensembles de données dans l'environnement de la PLEMT permettent aux chercheurs d'étudier des cohortes passées d'étudiants et d'apprentis afin de mieux comprendre l'évolution de leurs cheminements de carrière au fil du temps (par exemple, les résultats sur le marché du travail, tels que le revenu d'emploi et la mobilité interprovinciale).

La BDIM est une base de données administratives qui combine les fiches d'établissement (de 1980 à 2023) et les dossiers fiscaux T1 (de 1980 à 2022) des immigrants. Les principaux fichiers de données de la BDIM renferment des renseignements économiques limités sur les enfants immigrants, étant donné la propension généralement plus faible des enfants à produire des déclarations de revenus. Afin de combler en partie cette lacune, le module de données sur les enfants de la BDIM de 2023 a été mis au point; il permet aux chercheurs d'examiner l'incidence des conditions socioéconomiques durant l'enfance (plus précisément chez les enfants âgés de 17 ans ou moins au moment de l'admission) sur leurs résultats économiques plus tard dans la vie (Statistique Canada, 2024). Aux fins de cette analyse, l'échantillon a été limité aux enfants âgés de 17 ans ou moins au moment de leur admission³.

Le SIAI de 2023 est un ensemble de données administratives renfermant des renseignements annuels sur les apprentis inscrits au Canada de 2008 à 2023⁴. Il fournit des renseignements sur les apprentis qui ont suivi une formation et obtenu leur certificat⁵ dans un métier⁶, ainsi que des renseignements sur leurs caractéristiques personnelles (comme le sexe⁷, l'âge et le statut d'immigrant). La présente étude examine les personnes ayant obtenu leur certificat au cours de la période de 2008 à 2018, tant dans le cadre des parcours d'apprentissage que de ceux des travailleurs qualifiés; elle compare leurs revenus d'emploi médians à cinq étapes clés par rapport à la certification : (1) quatre ans avant la certification, (2) deux ans avant la certification, (3) l'année de la certification, (4) deux ans après la certification et (5) quatre ans après la certification⁸. Les métiers des compagnons ont été classés à l'aide des codes à cinq chiffres

-
3. Les immigrants adultes ont été exclus de l'analyse parce qu'ils peuvent entrer dans le secteur des métiers en passant par des volets d'immigration économique mettant l'accent sur l'expérience de travail et les titres de compétences acquis avant la migration, comme le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), ce qui se traduit par des trajectoires d'emploi différentes de celles des personnes ayant suivi des programmes d'apprentissage au Canada (voir Statistique Canada, 2023c).
 4. L'année de déclaration annuelle du SIAI s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre.
 5. Le processus à suivre pour obtenir un certificat de compagnon varie d'une région à l'autre au Canada. Selon Statistique Canada (2023a), « les exigences de délivrance d'un certificat varient d'un secteur de compétence à l'autre au Canada. Dans la plupart des cas, les apprentis obtiennent un certificat s'ils satisfont à des exigences telles que la formation en cours d'emploi supervisée, la formation technique ainsi que la réussite d'au moins un examen. Les ouvriers qualifiés obtiennent quant à eux leur certificat après avoir réussi un examen ».
 6. Environ 10 % des personnes comprises dans l'échantillon analytique ont obtenu plus d'un certificat dans la période de 2008 à 2018, dont 6 % dans le même métier (code à cinq chiffres de la Classification nationale des professions de 2021) et 4 % dans différents métiers. Afin d'assurer une unité d'analyse uniforme, les personnes ayant obtenu plusieurs certificats ont été classées en fonction de leur premier certificat obtenu au cours de la période d'étude.
 7. Le terme « sexe » indique, dans la base de données du SIAI, si l'apprenti est un homme ou une femme.
 8. Les cohortes de compagnons ayant obtenu leur certificat au cours de la période de 2008 à 2018 ont été examinées afin de maximiser l'utilisation des données disponibles de 2008 à 2022, étant donné que les résultats longitudinaux en matière d'emploi et de rémunération ont été observés jusqu'à quatre ans après la certification.

de la Classification nationale des professions (CNP) de 2021 afin de déterminer le métier pour lequel les personnes avaient obtenu leur certificat⁹. Bien que ces codes saisissent les métiers ayant une certification, ils ne tiennent pas nécessairement compte des professions pour lesquelles les revenus d'emploi ont été dérivés à chacun des cinq moments. L'analyse a encore été limitée à 19 métiers pour lesquels la certification était possible dans toutes les provinces et tous les territoires, afin d'assurer l'uniformité entre les secteurs de compétence, conformément au tableau Ellis (Emploi et Développement social Canada, 2025). Les compagnons ont été regroupés en six régions : l'Atlantique, les Prairies, le Québec, l'Ontario, la Colombie-Britannique et les territoires.

Les renseignements sur l'emploi ont été obtenus grâce à l'intégration du SIAI au FFT1¹⁰. Le revenu d'emploi a été calculé comme étant la somme des revenus annuels déclarés sur les feuillets T4, du revenu provenant d'un travail autonome, des autres revenus d'emploi et du revenu d'emploi d'un Indien exonéré d'impôt. Les estimations tiennent compte uniquement des personnes ayant produit une déclaration de revenus au cours de l'ensemble des cinq années d'imposition concernées; les personnes pour lesquels il manque des renseignements sur le revenu à tout moment ont été exclues (Statistique Canada, 2023b)^{11, 12}.

Dans la lignée de recherches antérieures soulignant le rôle des conditions de travail durant la formation d'apprenti, comme la rémunération et l'accès aux avantages sociaux liés à l'emploi, dans la détermination des résultats de l'apprentissage (Jin et coll., 2020), l'analyse tient compte de plusieurs caractéristiques liées à l'emploi. L'affiliation syndicale et la participation à un régime de pension en milieu de travail ont été codées comme des indicateurs binaires à chaque moment (c'est-à-dire quatre ans et deux ans avant la certification, l'année de la certification, deux ans et quatre ans après la certification) en fonction de tout montant de cotisation positif au cours de l'année correspondante. La participation à la vie active a été mesurée en fonction du nombre d'industries dans lesquelles les personnes ont travaillé au cours de l'année d'inscription, classées selon les catégories « aucune industrie déclarée », « une industrie », « deux industries » ou « trois industries ou plus », en fonction des codes à trois chiffres du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) des employeurs.

Afin de rendre compte des résultats longitudinaux en matière de revenu d'emploi des compagnons, la présente étude respecte les normes établies par Statistique Canada (2023b), le tableau de bord public des Indicateurs longitudinaux de l'apprentissage au Canada (Statistique Canada, 2025c) et d'autres produits (voir Statistique Canada, 2021b et 2025c). Bien que cette étude ne mesure pas la mobilité interprovinciale¹³ en utilisant les mêmes intervalles que ceux du tableau de bord (un an et trois ans après la certification), la même définition conceptuelle a été appliquée pour examiner la mobilité deux ans et quatre ans après la certification.

9. La CNP est une classification des professions principalement destinée à être utilisée dans le cadre de programmes statistiques visant à analyser et à communiquer des renseignements sur les professions.

10. Comme l'ont indiqué Su et Jin (2023) dans leur étude, « les données sur le revenu sont fondées sur les déclarations de revenus soumises, qui ne comprennent pas la profession ou le statut à temps plein ou à temps partiel, et sont susceptibles de contenir des données inexactes ou de ne pas contenir certaines données en raison de déclarations incorrectes et de non-déclaration ».

11. Environ 95 % de la population est couplée à au moins une année dans le FFT1 (Statistique Canada, 2025b).

12. Bien que 95 % de la population soit couplée à au moins un enregistrement, la proportion de déclarants pour l'ensemble des cinq années variait entre 71 % et 81 %, selon la cohorte (voir Statistique Canada, 2025c).

13. La mobilité interprovinciale a été analysée en comparant la province de certification à la province de résidence ou d'emploi déclarée dans les dossiers fiscaux à chaque moment (Statistique Canada, 2025c).

Méthodes

L'étude compare deux groupes de compagnons, soit les personnes ayant immigré durant l'enfance et les personnes nées au Canada. Les résultats sont présentés en plusieurs étapes. Tout d'abord, le tableau 1 présente des statistiques descriptives résumant les caractéristiques sociodémographiques, les caractéristiques relatives au programme et à l'emploi¹⁴. Les différences globales au chapitre du revenu d'emploi médian entre les compagnons ayant immigré durant l'enfance et les compagnons nés au Canada ont ensuite été examinées tout au long de la trajectoire menant à la certification (deux ans et quatre ans avant la certification, l'année de la certification, deux ans et quatre ans après la certification) et sont présentées dans le graphique 1. Il est suivi d'une comparaison du revenu d'emploi médian propre au métier, présentée au tableau 2¹⁵. La progression du revenu d'emploi médian deux ans et quatre ans après la certification est présentée selon le statut d'immigrant dans le graphique 2 et selon le métier dans le tableau 3. Le graphique 3 présente les taux de mobilité interprovinciale chez les compagnons ayant immigré durant l'enfance et les compagnons nés au Canada après l'obtention de leur certificat. Les analyses multivariées sont présentées dans le tableau 4^{16, 17}, qui montre des modèles de régression des moindres carrés ordinaires (MCO) estimant les différences dans le logarithme des revenus annuels¹⁸ entre les compagnons ayant immigré durant l'enfance et les compagnons nés au Canada, aux cinq moments relatifs à la certification. Ces modèles estiment le logarithme des revenus annuels en tenant compte des caractéristiques sociodémographiques et des caractéristiques relatives au programme, au métier et à l'emploi. Enfin, le tableau 5 présente des modèles de régression des MCO qui examinent les fluctuations du revenu deux ans et quatre ans après la certification en fonction du statut d'immigrant durant l'enfance avant et après la prise en compte des covariables.

14. Puisque la présente étude utilise des données administratives sur la population tirées du SIAI et de la PLEMT, aucun test de signification officiel n'a été effectué pour les comparaisons descriptives. Les pourcentages indiqués représentent des répartitions de la population plutôt que des estimations d'échantillon. Toutefois, la signification statistique a été indiquée pour toutes les analyses de régression.

15. Les métiers déclarés tout au long de cette étude sont fondés sur les chiffres minimums à diffuser.

16. À partir de données administratives intégrées, les erreurs-types sont regroupées au niveau du métier afin de tenir compte des résultats corrélés au chapitre des revenus découlant des institutions communes d'établissement des salaires et des conventions collectives au sein des métiers.

17. Afin de vérifier la robustesse, les modèles ont également été estimés par le regroupement des erreurs-types de à l'échelle provinciale. Les résultats de fond sont restés inchangés.

18. Le revenu d'emploi a fait l'objet d'une transformation logarithmique en raison de la distribution asymétrique positive des valeurs de revenu. Cela permet de réduire l'influence des valeurs extrêmes et d'améliorer l'estimation du modèle.

Tableau 1a

Caractéristiques sociodémographiques des compagnons âgés de 18 à 54 ans ayant obtenu leur certificat au cours de la période de 2008 à 2018, selon leur statut d'immigrant (n = 263 570)

	Statut d'immigrant	
	Personnes ayant immigré durant l'enfance	Personnes nées au Canada
	pourcentage	
Statut d'immigrant		
Total	3,2	96,9
Caractéristiques sociodémographiques		
Sexe		
Féminin	14,2	10,3
Masculin	85,8	89,7
État matrimonial		
Marié(e)	51,9	45,3
Autre	48,1	54,7
Région		
Atlantique	F	7,1
Québec	5,3	21,7
Ontario (catégorie de référence)	46,8	28,5
Prairies	26,9	29,1
Colombie-Britannique	20,1	13,4
Territoires	F	0,3
	numérique	
Âge au moment de la certification		
Âge médian	29	29

F trop peu fiable pour être publié

Sources : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration et Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail, 2023.

Tableau 1b

Caractéristiques relatives au programme, au revenu et à l'emploi des compagnons âgés de 18 à 54 ans ayant obtenu leur certificat au cours de la période de 2008 à 2018, selon le statut d'immigrant (n = 263 570)

	Statut d'immigrant	
	Personnes ayant immigré durant l'enfance	Personnes nées au Canada
	pourcentage	
Caractéristiques relatives au programme		
Crédits reçus pour une formation avant l'inscription		
Oui	57,8	64,7
Non (catégorie de référence)	42,3	35,3
Durée du programme		
Un an	5,6	3,7
Deux ans	15,8	9,6
Trois ans	12,3	22,8
Quatre ans	50,8	49,8
Cinq ans	15,4	14,1
Métier		
Techniciens/techniciennes en collision, en carrosserie, en peinture et en glace de véhicule automobile et estimateurs/estimatrices de dommages	3,3	1,4
Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	25,7	10,6
Ébénistes	0,5	0,8
Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières	4,6	15,0
Électriciens/électriciennes (sauf les électriciens industriels/électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	16,9	19,4
Cuisiniers/cuisinières	6,8	3,7
Vitriers/vitrières	0,4	0,7
Coiffeurs/coiffeuses et barbiers	14,4	7,9
Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd	2,9	4,9
Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles	3,3	6,0
Calorifugeurs/calorifugeuses	0,6	0,7
Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage	2,1	1,5
Peintres et décorateurs/décoratrices (sauf les décorateurs/décoratrices d'intérieur)	0,7	1,3
Plombiers/plombières	5,5	5,9
Mécaniciens/mécaniciennes en chauffage, en réfrigération et en climatisation	3,0	3,2
Couvreurs/couvreuses et poseurs/poseuses de bardeaux	0,6	1,3
Tôliers/tôlières	1,3	2,6
Tuyauteurs/tuyauteuses, monteurs/monteuses d'appareils de chauffage et poseurs/poseuses de gicleurs	2,9	6,0
Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	4,3	7,3

Sources : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration et Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail, 2023.

Tableau 1b

Caractéristiques relatives au programme, au revenu et à l'emploi des compagnons âgés de 18 à 54 ans ayant obtenu leur certificat au cours de la période de 2008 à 2018, selon le statut d'immigrant (n = 263 570) (suite)

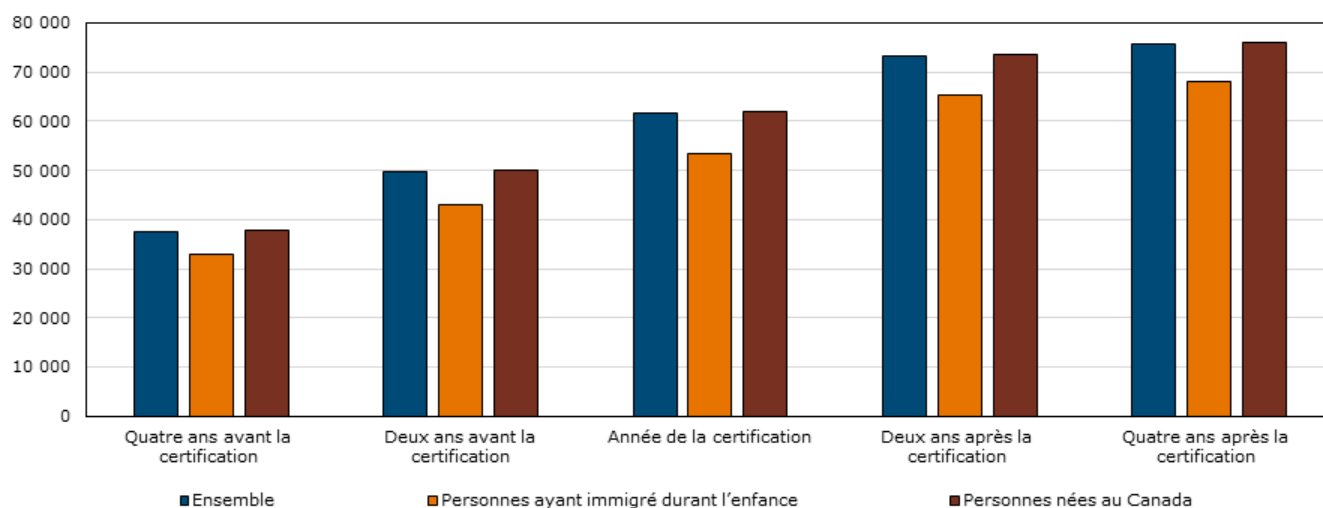
	Statut d'immigrant	
	Personnes ayant immigré durant l'enfance	Personnes nées au Canada
	pourcentage	
Caractéristiques relatives au revenu et à l'emploi		
Affiliation syndicale au cours de l'année d'inscription		
Oui	33,3	46,0
Non	66,7	54,0
Nombre d'industries de travail l'année de l'inscription		
Aucune industrie déclarée	11,5	8,2
Une	68,4	69,6
Deux	15,5	16,6
Trois ou plus	4,7	5,7
Régime de pension enregistré		
Oui	16,1	29,7
Non	83,9	70,3
Mobilité interprovinciale		
Oui	4,0	5,6
Non	96,0	94,4
Année de certification		
2008	7,1	8,3
2009	7,3	8,8
2010	9,2	9,4
2011	9,1	10,0
2012	9,3	9,5
2013	9,2	10,1
2014	9,1	9,0
2015	9,1	8,9
2016	9,8	8,7
2017	9,6	8,4
2018	11,2	9,0

Sources : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration et Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail, 2023.

Graphique 1

Revenus d'emploi médians des compagnons âgés de 18 à 54 ans avant la certification, au moment de la certification et après la certification, selon le statut d'immigrant

en dollars



Sources : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration et Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail, 2023.

Tableau 2

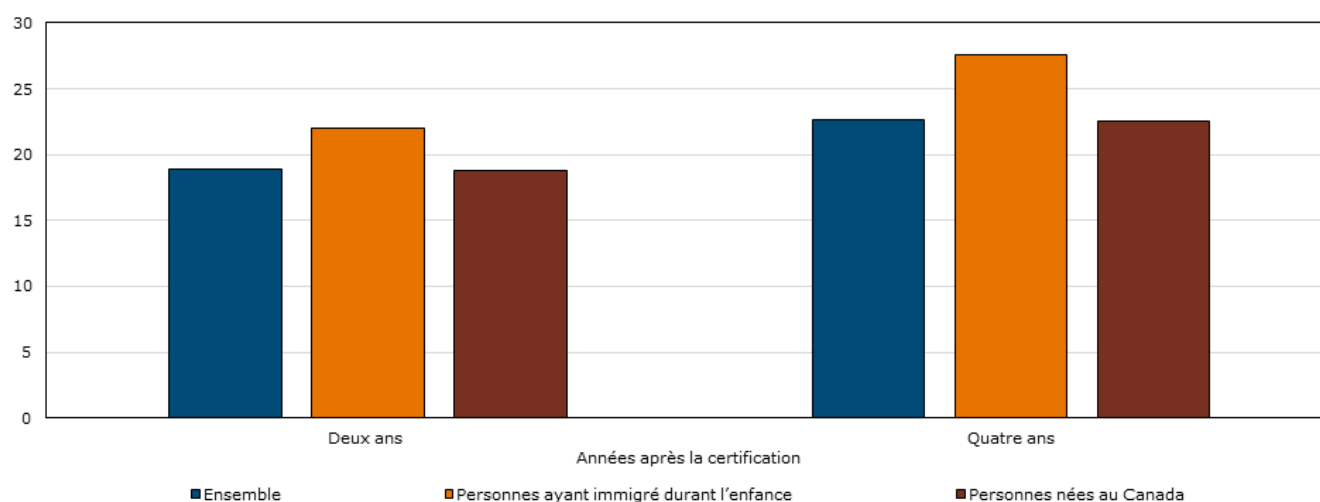
Revenu d'emploi médian des compagnons ayant obtenu leur certification au cours de la période de 2008 à 2023, quatre ans avant la certification, deux ans avant la certification, l'année de la certification, deux ans après la certification et quatre ans après la certification, selon le statut d'immigrant et le métier

	Statut d'immigrant									
	Quatre ans avant la certification		Deux ans avant la certification		Année de la certification		Deux ans après la certification		Quatre ans après la certification	
	Personnes ayant immigré durant l'enfance	Personnes nées au Canada	Personnes ayant immigré durant l'enfance	Personnes nées au Canada	Personnes ayant immigré durant l'enfance	Personnes nées au Canada	Personnes ayant immigré durant l'enfance	Personnes nées au Canada	Personnes ayant immigré durant l'enfance	Personnes nées au Canada
	en dollars									
Métier										
Techniciens/techniciennes en collision, en carrosserie, en peinture et en glace de véhicule automobile et estimateurs/estimatrices de dommages	34 300	34 800	43 800	43 300	54 800	53 000	63 200	63 900	69 200	67 400
Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	29 300	34 200	38 400	43 600	50 700	55 500	67 200	69 400	72 500	73 800
Ébénistes	36 500	34 200	42 500	38 900	47 000	42 700	56 200	46 400	53 100	49 400
Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières	38 300	34 500	47 900	44 900	57 300	55 800	66 800	63 500	69 900	66 300
Électriciens/électriciennes (sauf les électriciens industriels/électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	39 500	39 200	51 800	52 800	66 700	69 300	83 900	85 500	86 900	86 800
Cuisiniers/cuisinières	19 900	24 800	31 900	32 500	38 200	37 200	42 200	41 900	44 800	44 900
Vitriers/vitrières	44 400	45 000	56 700	58 800	67 500	70 900	70 000	77 800	81 500	78 100
Coiffeurs/coiffeuses et barbiers	13 600	12 600	17 600	17 000	22 900	24 500	21 700	24 300	21 200	23 600
Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd	48 900	56 200	68 200	74 900	83 900	93 100	99 300	109 800	103 300	112 100
Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles	57 700	63 000	66 800	74 600	78 400	85 900	93 100	100 900	103 800	105 000
Calorifugeurs/calorifugeuses	45 500	48 000	60 600	63 500	76 500	84 200	89 800	93 100	94 500	91 200
Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage	42 600	43 500	50 900	53 200	63 800	61 600	75 100	72 400	75 300	75 400
Peintres et décorateurs/décoratrice (sauf les décorateurs/décoratrices d'intérieur)	34 800	32 000	44 200	41 300	56 500	51 400	59 800	56 000	61 800	58 100
Plombiers/plombières	39 300	40 200	51 400	51 600	64 600	64 600	76 600	78 800	78 200	80 300
Mécaniciens/mécaniciennes en chauffage, en réfrigération et en climatisation	43 000	45 700	59 700	61 500	71 000	78 200	87 400	90 800	90 500	92 100
Couvreurs/couvreuses et poseurs/poseuses de bardeaux	35 700	31 300	44 900	40 500	53 800	51 100	67 400	56 500	60 700	58 600
Tôliers/tôlières	45 500	42 100	58 800	53 400	68 900	67 200	79 000	79 800	82 500	81 000
Tuyauteurs/tuyauteuses, monteurs/monteuses d'appareils de chauffage et poseurs/poseuses de gicleurs	53 000	50 600	67 300	67 000	82 300	83 100	95 500	92 200	94 600	93 500
Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	42 200	40 700	56 300	54 700	67 300	64 200	78 500	77 500	81 000	79 000

Sources : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration et Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail, 2023.

Graphique 2
Progression du revenu d'emploi médian deux ans et quatre ans après la certification, selon le statut d'immigrant

pourcentage



Sources : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration et Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail, 2023.

Tableau 3

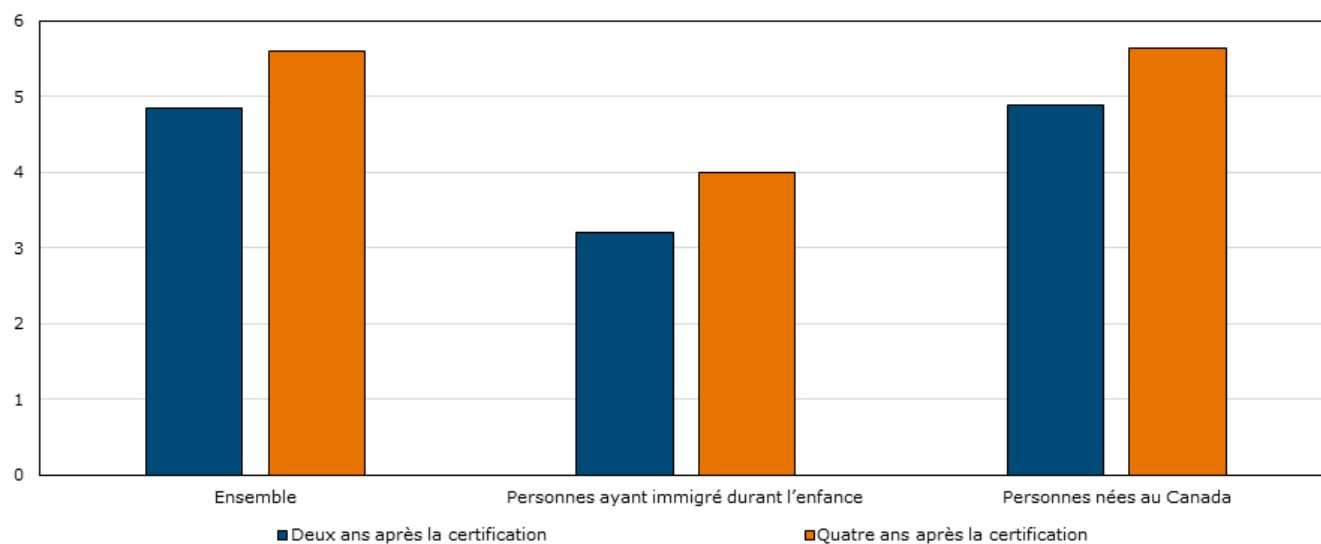
Progression du revenu d'emploi médian deux ans et quatre ans après la certification chez les compagnons ayant obtenu leur certification au cours de la période de 2008 à 2018, selon le statut d'immigrant et le métier

	Progression du revenu d'emploi médian			
	Deux ans après la certification		Quatre ans après la certification	
	Personnes ayant immigré durant l'enfance	Personnes nées au Canada	Personnes ayant immigré durant l'enfance	Personnes nées au Canada
	pourcentage			
Métier				
Techniciens/techniciennes en collision, en carrosserie, en peinture et en glace de véhicule automobile et estimateurs/estimatrices de dommages	15,9	20,1	26,1	26,3
Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	32,5	24,7	42,8	32,5
Ébénistes	19,5	7,9	12,8	13,4
Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières	16,6	13,6	22,0	18,4
Électriciens/électriciennes (sauf les électriciens industriels/électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	25,8	23,2	30,3	25,1
Cuisiniers/cuisinières	10,6	12,0	17,2	19,3
Vitriers/vitrières	3,7	9,7	20,8	10,0
Coiffeurs/coiffeuses et barbiers	-5,1	-1,1	-7,5	-3,9
Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd	18,3	17,7	23,0	20,1
Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles	18,8	17,3	32,4	21,7
Calorifugeurs/calorifugeuses	17,4	10,2	23,5	7,7
Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage	17,8	17,4	18,0	22,1
Peintres et décorateurs/décoratrices (sauf les décorateurs/décoratrices d'intérieur)	5,8	8,2	9,4	10,5
Plombiers/plombières	18,7	21,6	21,1	23,9
Mécaniciens/mécaniciennes en chauffage, en réfrigération et en climatisation	23,1	15,6	27,5	16,9
Couvreurs/couvreuses et poseurs/poseuses de bardeaux	25,3	10,1	12,8	14,3
Tôliers/tôlières	14,6	18,5	19,7	20,3
Tuyauteurs/tuyauteuses, monteurs/monteuses d'appareils de chauffage et poseurs/poseuses de gicleurs	16,0	10,5	15,0	11,6
Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	16,6	20,3	20,3	22,5

Sources : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration et Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail, 2023.

Graphique 3
Mobilité interprovinciale deux ans et quatre ans après la certification, selon le statut d'immigrant

pourcentage



Sources : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration et Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail, 2023.

Tableau 4

Régression des moindres carrés ordinaires du logarithme des revenus chez les compagnons ayant obtenu leur certification au cours de la période de 2008 à 2018

	Quatre ans avant la certification		Deux ans avant la certification		Année de la certification		Deux ans après la certification		Quatre ans après la certification	
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2
	coefficient	coefficient	coefficient	coefficient	coefficient	coefficient	coefficient	coefficient	coefficient	coefficient
Statut d'immigrant										
Personnes ayant immigré durant l'enfance	-0,18 **	-0,09 **	-0,17 **	-0,06 *	-0,16 **	-0,06 ***	-0,15 *	-0,07 ***	-0,13	-0,06 ***
Caractéristiques sociodémographiques										
Âge										
Âge	...	0,15 ***	...	0,04 **	...	0,01	...	0,00	...	0,00
Âge au carré	...	0,00 ***	...	0,00 **	...	0,00 *	...	0,00	...	0,00
Sexe										
Féminin	...	-0,24 ***	...	-0,22 ***	...	-0,20 ***	...	-0,29 ***	...	-0,33 ***
Masculin (catégorie de référence)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
État matrimonial										
Marié(e) (catégorie de référence)	...	-0,01	...	0,02	...	0,03	...	0,03	...	0,04
Autre	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Région										
Atlantique	...	-0,18 ***	...	-0,06	...	-0,06	...	-0,04	...	-0,05
Québec	...	-0,30 ***	...	-0,20 **	...	-0,12 *	...	-0,20 **	...	-0,21 **
Ontario (catégorie de référence)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Prairies	...	0,25 ***	...	0,24 ***	...	0,26 ***	...	0,23 ***	...	0,17 ***
Colombie-Britannique	...	0,04	...	0,09 *	...	0,14 **	...	0,12 **	...	0,13 **
Territoires	...	0,32 ***	...	0,35 ***	...	0,34 ***	...	0,34 ***	...	0,31 ***
Caractéristiques relatives au programme										
Crédits reçus pour une formation avant l'inscription										
Oui	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Non (catégorie de référence)	...	0,01	...	0,04 **	...	-0,01	...	-0,01	...	-0,01
Durée du programme										
Un an	...	-0,07	...	-0,14	...	-0,14	...	-0,12	...	-0,12
Deux ans	...	0,03	...	0,01	...	0,03	...	-0,04	...	-0,01
Trois ans	...	0,00	...	0,03	...	0,02	...	-0,04	...	-0,06
Quatre ans (catégorie de référence)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Cinq ans	...	0,07	...	0,04	...	0,05	...	0,07	...	0,07

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)**Notes :** Les variables de contrôle pour l'année de la certification ne sont pas indiquées. Le palier supérieur de 5 % réunissant les personnes ayant les revenus les plus élevés a été exclu de l'analyse, tout comme les personnes dont le revenu était égal à zéro ou inférieur à zéro.**Sources :** Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration et Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail, 2023.

Tableau 4

Régression des moindres carrés ordinaires du logarithme des revenus chez les compagnons ayant obtenu leur certification au cours de la période de 2008 à 2018 (suite)

	Quatre ans avant la certification		Deux ans avant la certification		Année de la certification		Deux ans après la certification		Quatre ans après la certification	
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2
	coefficient	coefficient	coefficient	coefficient	coefficient	coefficient	coefficient	coefficient	coefficient	coefficient
Métier										
Techniciens/techniciennes en collision, en carrosserie, en peinture et en glace de véhicule automobile et estimateurs/estimatrices de dommages	...	-0,09 *	...	-0,11 ***	...	-0,13 ***	...	-0,13 ***	...	-0,08 **
Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	...	-0,05 *	...	-0,06 **	...	-0,07 ***	...	-0,06 **	...	-0,03
Ébénistes	...	-0,04	...	-0,13 ***	...	-0,26 ***	...	-0,27 ***	...	-0,23 ***
Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières	...	-0,05 *	...	-0,10 ***	...	-0,18 ***	...	-0,17 ***	...	-0,14 ***
Électriciens/électriciennes (sauf les électriciens industriels/électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Cuisiniers/cuisinières	...	-0,32 ***	...	-0,33 ***	...	-0,43 ***	...	-0,44 ***	...	-0,38 ***
Vitriers/vitrières	...	0,07 *	...	0,07 **	...	0,01	...	-0,04	...	-0,04
Coiffeurs/coiffeuses et barbiers	...	-0,69 ***	...	-0,82 ***	...	-0,71 ***	...	-0,69 ***	...	-0,65 ***
Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd	...	0,27 ***	...	0,30 ***	...	0,27 ***	...	0,23 ***	...	0,23 ***
Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles	...	0,25 ***	...	0,28 ***	...	0,20 ***	...	0,18 ***	...	0,20 ***
Calorifugeurs/calorifugeuses	...	0,11 ***	...	0,15 ***	...	0,21 ***	...	0,10 ***	...	0,10 ***
Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage	...	0,08 ***	...	0,09 ***	...	0,08	...	-0,03 **	...	0,00
Peintres et décorateurs/décoratrices (sauf les décorateurs/décoratrices d'intérieur)	...	-0,21 ***	...	-0,23 ***	...	-0,23 ***	...	-0,25 ***	...	-0,22 ***
Plombiers/plombières	...	-0,01	...	-0,02	...	-0,05 ***	...	-0,06 ***	...	-0,04 ***
Mécaniciens/mécaniciennes en chauffage, en réfrigération et en climatisation	...	0,08 ***	...	0,15 ***	...	0,16 ***	...	0,14 ***	...	0,14 ***
Couvreurs/couvreuses et poseurs/poseuses de bardeaux	...	-0,07	...	-0,12 *	...	-0,21 ***	...	-0,26 ***	...	-0,24 ***
Tôliers/tôlières	...	0,04 *	...	0,02	...	-0,01	...	-0,02	...	-0,02
Tuyauteurs/tuyauteuses, monteurs/monteuses d'appareils de chauffage et poseurs/poseuses de gicleurs	...	0,17 ***	...	0,18 ***	...	0,13 ***	...	0,06 ***	...	0,06 ***
Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	...	-0,01	...	-0,01	...	-0,06	...	-0,02	...	0,01
Caractéristiques relatives au revenu et à l'emploi										
Affiliation syndicale au cours de l'année d'inscription										
Oui	...	0,17 ***	...	0,19 ***	...	0,17 ***	...	0,20 ***	...	0,19 ***
Non (catégorie de référence)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Nombre d'industries dans lesquelles les personnes ont travaillé au cours de l'année d'inscription										
Aucune industrie déclarée (catégorie de référence)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Une	...	0,69 ***	...	0,72 ***	...	0,91 ***	...	1,06 ***	...	1,12 ***
Deux	...	0,64 ***	...	0,68 ***	...	0,86 ***	...	1,01 ***	...	1,08 ***
Trois ou plus	...	0,63 ***	...	0,64 ***	...	0,85 ***	...	0,99 ***	...	1,06 ***
Régime de pension agréé										
Oui	...	0,20 ***	...	0,14 ***	...	0,18 ***	...	0,17 ***	...	0,19 ***
Non (catégorie de référence)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

inférieur à zéro.

Sources : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration et Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail, 2023.

Tableau 5

Régression des moindres carrés ordinaires du logarithme de la progression du revenu chez les compagnons ayant obtenu leur certification au cours de la période de 2008 à 2018

	Deux ans après la certification				Quatre ans après la certification			
	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 1		Modèle 2	
	coefficient de régression	erreur-type	coefficient de régression	erreur-type	coefficient de régression	erreur-type	coefficient de régression	erreur-type
Statut d'immigrant								
Personnes ayant immigré durant l'enfance	0,01	0,02	-0,01 *	0,00	0,03	0,02	-0,01	0,01
Caractéristiques sociodémographiques								
Âge								
Âge	...	...	-0,01 *	0,00	...	...	-0,01 *	0,00
Âge au carré	...	...	0,00	0,00	...	...	0,00	0,00
Sexe								
Féminin	...	...	-0,11 **	0,02	...	...	-0,15 ***	0,02
Masculin (catégorie de référence)	...	...	...	...	...	...	...	...
État matrimonial								
Marié(e) (catégorie de référence)	...	...	-0,02 **	0,01	...	...	-0,02 **	0,01
Autre	...	...	...	...	...	...	...	...
Région								
Atlantique	...	...	0,03 **	0,01	...	...	0,03 *	0,01
Québec	...	...	-0,05 **	0,01	...	...	-0,04 **	0,01
Ontario (catégorie de référence)	...	...	...	...	...	...	...	...
Prairies	...	...	0,01 **	0,01	...	...	-0,10 ***	0,02
Colombie-Britannique	...	...	0,01	0,01	...	...	-0,01	0,01
Territoires	...	...	0,02	0,02	...	...	-0,08 *	0,03
Caractéristiques relatives au programme								
Crédits reçus pour une formation avant l'inscription								
Oui	...	...	0,00	0,01	...	...	0,00	0,01
Non (catégorie de référence)	...	...	...	...	...	...	...	...
Durée du programme								
Un an	...	...	0,01	0,03	...	...	0,02	0,04
Deux ans	...	...	-0,07 *	0,03	...	...	-0,04	0,03
Trois ans	...	...	-0,05 **	0,01	...	...	-0,07 **	0,02
Quatre ans (catégorie de référence)	...	...	...	...	...	...	...	...
Cinq ans	...	...	0,03 *	0,01	...	...	0,08 **	0,16

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

Notes : Les variables de contrôle pour l'année de la certification ne sont pas indiquées. Le palier supérieur de 5 % réunissant les personnes ayant les revenus les plus élevés a été exclu de l'analyse, tout comme les personnes dont le revenu était égal à zéro ou inférieur à zéro.

Sources : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration et Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail, 2023.

Tableau 5

Régression des moindres carrés ordinaires du logarithme de la progression du revenu chez les compagnons ayant obtenu leur certification au cours de la période de 2008 à 2018 (suite)

	Deux ans après la certification				Quatre ans après la certification			
	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 1		Modèle 2	
	coefficient de régression	erreur-type	coefficient de régression	erreur-type	coefficient de régression	erreur-type	coefficient de régression	erreur-type
Métier								
Techniciens/techniciennes en collision, en carrosserie, en peinture et en glace de véhicule automobile et estimateurs/estimatrices de dommages	...	...	-0,04 ***	0,01	...	...	0,00	0,01
Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	...	...	-0,01	0,01	...	...	0,02 **	0,01
Ébénistes	...	...	-0,09 ***	0,01	...	...	-0,05 ***	0,01
Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières	...	...	-0,04 ***	0,01	...	...	-0,02 *	0,01
Électriciens/électriciennes (sauf les électriciens industriels/électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	...	...	...	...	...	...	...	...
Cuisiniers/cuisinières	...	...	-0,05 ***	-0,05	...	...	0,01	0,02
Vitriers/vitrières	...	...	-0,08 ***	-0,08	...	...	-0,07 ***	0,01
Coiffeurs/coiffeuses et barbiers	...	...	-0,10 **	-0,10	...	...	-0,12 **	0,03
Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd	...	...	-0,02 ***	-0,02	...	...	0,00	0,01
Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles	...	...	0,01 **	0,01	...	...	0,05 ***	0,00
Calorifugeurs/calorifugeuses	...	...	-0,11 ***	-0,11	...	...	-0,11 ***	0,01
Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage	...	...	-0,06 ***	-0,06	...	...	-0,02 **	0,01
Peintres et décorateurs/décoratrices (sauf les décorateurs/décoratrices d'intérieur)	...	...	-0,05 ***	-0,05	...	...	-0,01	0,01
Plombiers/plombières	...	...	-0,05 ***	-0,05	...	...	-0,05 ***	0,00
Mécaniciens/mécaniciennes en chauffage, en réfrigération et en climatisation	...	...	-0,04 ***	-0,04	...	...	-0,04 ***	0,00
Couvreurs/couvreuses et poseurs/poseuses de bardeaux	...	...	-0,08 ***	-0,08	...	...	-0,08 ***	0,02
Tôliers/tôlières	...	...	-0,02 ***	-0,02	...	...	-0,03 ***	0,00
Tuyauteurs/tuyauteuses, monteurs/monteuses d'appareils de chauffage et poseurs/poseuses de gicleurs	...	...	-0,07 ***	-0,07	...	...	-0,06 ***	0,01
Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	...	...	0,01	0,01	...	...	0,05 *	0,02
Caractéristiques relatives au revenu et à l'emploi								
Affiliation syndicale au cours de l'année d'inscription								
Oui	...	...	-0,01	0,01	...	...	-0,04 **	0,01
Non (catégorie de référence)	...	...	...	...	...	...	...	...
Nombre d'industries dans lesquelles les personnes ont travaillé au cours de l'année d'inscription								
Aucune industrie déclarée (catégorie de référence)	...	...	...	...	...	...	...	...
Une	...	...	-0,32 ***	0,04	...	...	-0,39 ***	0,05
Deux	...	...	-0,28 ***	0,04	...	...	-0,35 ***	0,05
Trois ou plus	...	...	-0,28 ***	0,05	...	...	-0,35 ***	0,05
Régime de pension agréé								
Oui	...	...	-0,07 ***	0,01	...	...	-0,08 ***	0,01
Non (catégorie de référence)	...	...	...	...	...	...	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

les personnes dont le revenu était égal à zéro ou inférieur à zéro.

Sources : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration et Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail, 2023.

Résultats

Les tableaux 1a et 1b présentent les caractéristiques des compagnons âgés de 18 à 54 ans qui ont obtenu leur certificat dans la période de 2008 à 2018, selon leur statut d'immigrant. Parmi les compagnons certifiés, 3 % étaient des personnes ayant immigré durant l'enfance, et les 97 % restants étaient nés au Canada.

On a observé des différences sociodémographiques notables entre les compagnons ayant immigré durant l'enfance et ceux nés au Canada. Les femmes représentaient une proportion plus importante des compagnons ayant immigré durant leur enfance (14 %) que parmi les compagnons nés au Canada

(10 %). Les personnes ayant immigré durant l'enfance étaient également plus susceptibles d'être mariées au moment de la certification (52 % par rapport à 45 %). En ce qui concerne la répartition géographique, les personnes ayant immigré durant l'enfance étaient plus susceptibles de résider en Ontario (47 %) et en Colombie-Britannique (20 %), et les compagnons nés au Canada étaient plus susceptibles d'être répartis dans d'autres régions, leurs proportions étant plus importantes au Québec (22 %) et dans le Canada atlantique (7 %).

On a également constaté des différences notables dans les caractéristiques relatives au programme. Chez les compagnons, les personnes ayant immigré durant l'enfance étaient moins susceptibles que les personnes nées au Canada d'avoir reçu des crédits pour une formation avant l'inscription (58 % par rapport à 65 %). La durée des programmes variait d'un groupe à l'autre : les personnes ayant immigré durant l'enfance étaient plus susceptibles de terminer des programmes de deux ans (16 % par rapport à 10 %) et moins susceptibles de terminer des programmes de trois ans (12 % par rapport à 23 %), et le taux de réussite des programmes de quatre ans et de cinq ans était semblable chez les deux groupes. Les personnes ayant immigré durant l'enfance étaient plus susceptibles d'exercer plusieurs métiers dans les secteurs des services et de l'automobile, notamment les mécaniciens/mécaniciennes et les réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus (26 % par rapport à 11 %); les coiffeurs/coiffeuses et les barbiers (14 % par rapport à 8 %) et les cuisiniers/cuisinières (7 % par rapport à 4 %). En revanche, les compagnons nés au Canada étaient davantage concentrés dans les métiers de la construction et les métiers industriels, comme les charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières (15 % par rapport à 5 %), les soudeurs/soudeuses et les opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser (7 % par rapport à 4 %), les mécaniciens/mécaniciennes de chantier et les mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (6 % par rapport à 3 %), ainsi que les mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd (5 % par rapport à 3 %).

Des différences étaient également manifestes dans les caractéristiques relatives à l'emploi entre les compagnons ayant immigré durant l'enfance et les compagnons nés au Canada. Les personnes ayant immigré durant l'enfance étaient moins susceptibles d'occuper un emploi syndiqué (33 % par rapport à 46 %) et nettement moins susceptibles d'avoir un régime de pension en milieu de travail (16 % par rapport à 30 %)¹⁹. Les tendances en matière de participation à la vie active étaient généralement similaires, même si les personnes ayant immigré durant l'enfance étaient légèrement plus susceptibles de ne déclarer aucune participation dans l'industrie au cours de l'année d'inscription (12 % par rapport à 8 %). La mobilité interprovinciale était peu courante dans les deux groupes, bien qu'elle ait été légèrement plus faible chez les personnes ayant immigré durant l'enfance (4 % par rapport à 6 %).

Le graphique 1 présente le revenu d'emploi médian des compagnons ayant immigré durant l'enfance et des compagnons nés au Canada quatre ans et deux ans avant leur certification, l'année de leur certification, deux ans et quatre ans après leur certification. À chaque étape, les personnes ayant immigré durant l'enfance affichaient des revenus médians d'emploi inférieurs à ceux des personnes nées au Canada. Avant la certification, l'écart entre les deux groupes n'a cessé de se creuser, passant d'environ 4 700 \$ quatre ans avant la certification à environ 6 800 \$ deux ans avant la certification, pour atteindre un écart maximal d'environ 8 500 \$ l'année de la certification. Bien que l'écart se soit quelque peu réduit après la certification, les personnes ayant immigré durant l'enfance ont continué de gagner, en moyenne, moins que les personnes nées au Canada à chacun des cinq moments observés, l'écart le plus important ayant été observé l'année de la certification.

Le tableau 2 présente les mêmes renseignements que le graphique 1, mais ils sont désagrégés selon le métier certifié et le revenu médian déclaré. Toutefois, le métier certifié ne tient pas nécessairement

19. Cette constatation concorde avec les résultats d'études indiquant que la valeur moyenne des régimes de pension agréés des immigrants est inférieure à celle de la population née au Canada (Schimmele et coll., 2026).

compte de la profession exercée par les personnes à chaque moment observé²⁰. À ces cinq moments, les trajectoires de revenu ont varié considérablement selon le métier, ce qui révèle des tendances distinctes entre les compagnons nés au Canada et ceux ayant immigré durant leur enfance. Dans plusieurs métiers (notamment les mécaniciens/mécaniciennes et les réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus, les mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd, les mécaniciens/mécaniciennes de chantier et les mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles ainsi que les mécaniciens/mécaniciennes en chauffage, en réfrigération et en climatisation), les personnes nées au Canada affichaient systématiquement des revenus d'emploi médians plus élevés que ceux des personnes ayant immigré durant l'enfance. L'écart le plus important et le plus persistant a été observé chez les mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd, alors que les compagnons nés au Canada gagnaient environ de 6 700 \$ à 10 500 \$ de plus que les personnes ayant immigré durant l'enfance à tous les moments observés. En revanche, les personnes ayant immigré durant l'enfance affichaient systématiquement des revenus d'emploi médians plus élevés dans d'autres métiers (notamment les ébénistes, les charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières, les peintres et les décorateurs/décoratrices (sauf les décorateurs/décoratrices d'intérieur), les couvreurs/couvreuses et les poseurs/poseuses de bardeaux ainsi que les soudeurs/soudeuses et les opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser), ces avantages en matière de revenu étant observés tant avant qu'après l'obtention d'un certificat. Les écarts de revenu d'emploi médian les plus importants chez les personnes ayant immigré durant l'enfance ont été observés chez les couvreurs/couvreuses et les poseurs/poseuses de bardeaux (environ 2 000 \$ à 11 000 \$) et chez les ébénistes (environ 2 200 \$ à 9 800 \$), suivis des soudeurs/soudeuses et des opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser (environ 4 800 \$ à 9 900 \$). Ces résultats sont importants, car l'écart de revenu agrégé observé dans le graphique 1 masque une hétérogénéité considérable au niveau du métier, ce qui souligne que les disparités de revenu sont davantage déterminées par des métiers précis plutôt que de faire état de différences uniformes.

Le graphique 2 illustre la progression du revenu d'emploi médian²¹ chez les compagnons ayant immigré durant l'enfance et les compagnons nés au Canada deux ans et quatre ans après l'obtention de leur certificat. Deux ans après la certification, la croissance du revenu d'emploi médian était de 17 % chez les personnes ayant immigré durant l'enfance, par rapport à 15 % chez les personnes nées au Canada. Quatre ans après la certification, la croissance du revenu d'emploi médian était de 21 % chez les personnes ayant immigré durant l'enfance, par rapport à 19 % chez les personnes nées au Canada. La croissance du revenu d'emploi médian a été légèrement plus élevée chez les personnes ayant immigré durant l'enfance au cours des deux périodes suivant la certification. Toutefois, comme le montre le tableau 2, ces résultats varient selon le statut d'immigrant et le métier.

Le tableau 3 présente les mêmes renseignements que le graphique 2, mais ils sont désagrégés selon le métier certifié et la progression du revenu médian déclaré. La progression du revenu d'emploi médian a, de manière générale, affiché une hausse pour la plupart des métiers après la certification. Une exception a été observée chez les coiffeurs/coiffeuses et les barbiers : les personnes ayant immigré durant l'enfance ont connu une progression négative de leur revenu à ces deux moments suivant la certification, tandis que les compagnons nés au Canada ont connu une croissance modeste deux ans après la

20. Même si les personnes ayant immigré durant l'enfance représentent une proportion moins importante de travailleurs dans certains métiers, le nombre d'observations pour chaque métier reste suffisamment élevé pour permettre de produire des estimations fiables.

21. La progression du revenu d'emploi médian, comme on le décrit dans le guide technique (Statistique Canada, 2023b), a été calculée deux ans et quatre ans après la certification sous forme de variation en pourcentage du revenu d'emploi médian par rapport au revenu d'emploi médian de l'année de la certification. Pour chaque groupe, le revenu d'emploi médian au moment suivant la certification a été divisé par le revenu d'emploi médian de l'année de la certification, moins un, puis multiplié par 100. Cette mesure tient compte des changements dans la progression du revenu médian au fil du temps plutôt que de la croissance des revenus individuels (Statistique Canada, 2023b). Des analyses supplémentaires (non présentées) utilisant la progression du revenu d'emploi médian ont produit des tendances qui concordent avec celles présentées dans le graphique 2.

certification, suivie d'une légère baisse quatre ans après la certification. La progression des revenus après la certification variait considérablement selon le métier et le statut d'immigrant. Dans plusieurs métiers, les personnes ayant immigré durant l'enfance ont connu une croissance des revenus d'emploi plus forte que celle observée chez les personnes nées au Canada deux ans et quatre ans après la certification. Il s'agissait de métiers comme les mécaniciens/mécaniciennes et les réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus; les ébénistes; les charpentiers-menuisiers/charpentière-menuisières; les électriciens/électriciennes (sauf les électriciens industriels/électriciennes industrielles et de réseaux électriques); les cuisiniers/cuisinières; les mécaniciens/mécaniciennes de chantier et les mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles; les calorifugeurs/calorifugeuses; les mécaniciens/mécaniciennes en chauffage, en réfrigération et en climatisation; les tuyauteurs/tuyauteuses, les monteurs/monteuses d'appareils de chauffage et les poseurs/poseuses de gicleurs. On a observé les plus grandes différences dans la progression du revenu d'emploi médian entre les compagnons ayant immigré durant l'enfance et les compagnons nés au Canada chez les calorifugeurs/calorifugeuses, les ébénistes ainsi que chez les mécaniciens/mécaniciennes et les réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus. Dans ces métiers, les personnes ayant immigré durant l'enfance ont affiché des hausses supérieures d'environ 7 % à 8 % deux ans après l'obtention de leur certificat et de 10 % à 15 % quatre ans après la certification. En revanche, les compagnons nés au Canada ont connu une progression plus marquée du revenu d'emploi médian dans des métiers comme les techniciens/techniciennes en collision, en carrosserie, en peinture et en glace de véhicule automobile et les estimateurs/estimatrices de dommages; les tôliers/tôlières; les peintres et les décorateurs/décoratrices (sauf les décorateurs/décoratrices d'intérieur); les plombiers/plombières; les soudeurs/soudeuses et les opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser. C'est chez les peintres et les décorateurs/décoratrices (sauf les décorateurs/décoratrices d'intérieur), les plombiers/plombières ainsi que les soudeurs/soudeuses et les opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser que les écarts les plus marqués ont été observés, allant d'environ 3 % à 4 % deux ans après la certification à environ 1 % à 3 % quatre ans après la certification.

Dans certains métiers, on a observé des tendances différentes en matière de croissance des revenus après la certification, en fonction du fait que les compagnons étaient des personnes ayant immigré durant l'enfance ou des personnes nées au Canada. Par exemple, chez les couvreurs/couvreuses et les poseurs/poseuses de bardeaux ainsi que chez les tuyauteurs/tuyauteuses, les monteurs/monteuses d'appareils de chauffage et les poseurs/poseuses de gicleurs, les personnes ayant immigré durant l'enfance ont initialement connu une croissance du revenu plus élevée deux ans après leur certification, mais les compagnons nés au Canada ont enregistré une croissance de revenu relativement plus forte quatre ans après leur certification. Des tendances semblables ont été observées chez les vitriers/vitrières ainsi que chez les techniciens/techniciennes en collision, en carrosserie, en peinture et en glace de véhicule automobile et les estimateurs/estimatrices de dommages²², alors que l'avantage relatif en matière de croissance du revenu n'était plus associé aux compagnons nés au Canada, mais aux compagnons ayant immigré durant l'enfance entre la période de deux ans après la certification et la période de quatre ans après la certification. Cette évolution semble indiquer que les hausses de revenu d'emploi observées peu après la certification ne se sont pas maintenues de manière uniforme au fil du temps dans certains métiers.

Dans l'ensemble, ces résultats montrent que la progression des revenus après la certification varie considérablement d'un métier à l'autre et évolue de façon dynamique au fil du temps. Bien que les tendances agrégées révèlent des différences au chapitre de la croissance des revenus selon le statut d'immigrant (voir le graphique 2), l'orientation et l'ampleur de ces différences varient selon le métier et le

22. Afin de disposer d'un nombre suffisant d'observations dans chaque métier, les cohortes ayant obtenu leur certificat au cours de la période de 2008 à 2018 ont été regroupées aux fins de l'analyse.

moment suivant la certification, ce qui souligne l'importance des analyses au niveau du métier lorsqu'on examine les trajectoires de revenu chez les compagnons.

Le graphique 3 présente la proportion de compagnons qui ont déménagé dans une autre province ou un autre territoire après avoir obtenu leur certificat. Parmi tous les compagnons, environ 5 % ont déménagé dans une autre province ou un autre territoire deux ans après leur certification²³. Ce taux de mobilité interprovinciale a augmenté, atteignant environ 6 % quatre ans après la certification. La prévalence de la mobilité interprovinciale était plus élevée chez les personnes nées au Canada que chez les personnes ayant immigré durant l'enfance. Environ 5 % des compagnons nés au Canada ont déménagé dans une autre province ou un autre territoire deux ans après l'obtention de leur certificat, ce taux passant à environ 6 % quatre ans après la certification. Les taux de mobilité interprovinciale deux ans et quatre ans après la certification des compagnons ayant immigré durant l'enfance étaient respectivement d'environ 3 % et 4 %.

Le tableau 4 présente les estimations obtenues par la régression des moindres carrés ordinaires (MCO) des revenus annuels des compagnons ayant obtenu leur certificat au cours de la période de 2008 à 2018^{24, 25}. Dans les modèles de référence tenant compte uniquement de l'année de la certification (colonnes du modèle 1), les personnes ayant immigré durant l'enfance gagnaient nettement moins que les personnes nées au Canada à la plupart des moments observés dans la trajectoire menant à la certification. Quatre ans avant la certification, les personnes ayant immigré durant l'enfance gagnaient environ 18 % de moins que les personnes nées au Canada. Cet écart est resté semblable deux ans avant la certification (revenus inférieurs de 17 %) et l'année de la certification (revenus inférieurs de 16 %). Bien que l'écart de revenu se soit réduit après la certification, les personnes ayant immigré durant l'enfance continuaient de gagner nettement moins deux ans après la certification (revenus inférieurs de 15 %). Quatre ans après la certification, l'écart de revenu estimé avait diminué pour s'établir à environ 13 %, et cette différence n'était plus statistiquement significative.

23. Bien que cette étude utilise différents moments pour évaluer la mobilité interprovinciale, ses conclusions concordent avec celles d'études antérieures (voir Statistique Canada, 2023a).

24. Les écarts en pourcentage des revenus sont calculés en transformant les coefficients logarithmiques estimés à l'aide de la formule suivante : $(e^{\beta} - 1) \times 100$, où β représente le coefficient estimé issu de la régression des revenus logarithmiques.

25. Les travailleurs qualifiés faisaient partie de l'échantillon analytique. Les compagnons ayant immigré durant l'enfance et les compagnons nés au Canada présentaient des répartitions semblables selon les parcours menant à la certification, alors qu'environ 17 % d'entre eux ont obtenu leur certification en tant que travailleurs qualifiés et 83 % ont achevé leur formation d'apprenti. Des analyses supplémentaires (non présentées), qui tenaient compte d'un indicateur relatif au parcours menant à la certification, ont produit des estimations substantiellement semblables en ce qui concerne la comparaison entre les compagnons ayant immigré durant l'enfance et les compagnons nés au Canada, ce qui indique que la prise en compte des travailleurs qualifiés n'a pas modifié de manière significative l'écart de revenu estimé entre les deux groupes. Dans ces modèles, les travailleurs qualifiés gagnaient un revenu nettement plus élevé quatre ans et deux ans avant leur certification; les différences n'étaient pas statistiquement significatives l'année de la certification ni au cours des années qui ont suivi la certification.

Dans les modèles tenant compte des caractéristiques sociodémographiques et des caractéristiques relatives aux programmes, au métier et à l'emploi (colonnes du modèle 2)^{26, 27, 28}, les écarts de rémunération entre les compagnons ayant immigré durant l'enfance et les compagnons nés au Canada ont diminué, mais sont restés manifestes tout au long de la trajectoire menant à la certification. Par rapport aux personnes nées au Canada, les personnes ayant immigré durant l'enfance gagnaient environ 9 % de moins quatre ans avant leur certification, 6 % de moins deux ans avant leur certification, 6 % de moins l'année de leur certification, 7 % de moins deux ans après leur certification et 6 % de moins quatre ans après leur certification. Ces résultats indiquent que les personnes ayant immigré durant l'enfance continuent de subir un désavantage sur le plan des revenus tout au long du parcours menant à la certification, même après avoir tenu compte des différences observables dans les caractéristiques.

Plusieurs autres facteurs ont été étroitement associés aux résultats en matière de rémunération tout au long de la trajectoire menant à la certification. Après avoir tenu compte d'autres caractéristiques, les compagnes gagnaient environ 20 % à 28 % de moins que les hommes compagnons à tous les moments observés, ce qui témoigne de l'existence de disparités persistantes entre les sexes au sein des métiers. Les effets liés à l'âge étaient manifestes au cours des périodes précédant la certification et durant la certification, mais ils n'étaient plus statistiquement significatifs au cours de la période suivant la certification.

On a pu observer une stratification importante des revenus selon le métier en ce qui concerne les électriciens/électriciennes (sauf les électriciens industriels/électriciennes industrielles et de réseaux électriques), qui constituent le métier de référence. Les compagnons exerçant plusieurs métiers du secteur des services et certains métiers de la construction (comme les cuisiniers/cuisinières; les coiffeurs/coiffeuses et les barbiers; les peintres et les décorateurs/décoratrices [sauf les décorateurs/décoratrices d'intérieur]); les couvreurs/couvreuses et les poseurs/poseuses de bardeaux) gagnaient nettement moins tout au long de leur trajectoire menant à la certification²⁹. Par exemple, les cuisiniers/cuisinières gagnaient environ 29 % à 36 % de moins que les électriciens/électriciennes (sauf les électriciens industriels/électriciennes industrielles et de réseaux électriques), et les coiffeurs/coiffeuses et les barbiers gagnaient environ 48 % à 56 % de moins. Dans le même ordre d'idées, les peintres et les décorateurs/décoratrices (sauf les décorateurs/décoratrices d'intérieur) gagnaient environ 19 % à 22 % de moins, et les couvreurs/couvreuses et les poseurs/poseuses de bardeaux gagnaient environ 7 % à 23 % de moins. En revanche, les travailleurs dans les métiers industriels et de la mécanique percevaient des revenus plus élevés. Les mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd gagnaient environ 26 % à 36 % de plus que les électriciens/électriciennes (sauf les électriciens industriels/électriciennes industrielles et de réseaux électriques); les

26. Comme le montrent les tableaux 2 et 3 concernant les différences au niveau du métier, les erreurs-types sont regroupées au niveau du métier afin de tenir compte d'une éventuelle corrélation entre les revenus des travailleurs exerçant le même métier. Des études antérieures montrent que les salaires et l'accumulation de compétences sont étroitement liés à la profession, ce qui suppose l'existence de structures de rémunération communes au sein des professions (Altonji et coll., 2016; Böhm et coll., 2024; Kambourov et Manovskii, 2009).

27. Des analyses de sensibilité réalisées à l'aide du Fichier intégré du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (analyse non présentée) ont révélé qu'environ 90 % des compagnons certifiés ne figuraient pas dans les données sur les études postsecondaires. Parmi les personnes observées, la plupart des inscriptions se concentraient dans les programmes liés aux métiers (7 % à 11 %), et moins de 1 % concernait des inscriptions dans d'autres programmes d'études postsecondaires. Compte tenu de la faible prévalence et du peu de variation dans les inscriptions à des programmes d'études postsecondaires non liés à un métier, on a exclu les études postsecondaires des principaux modèles.

28. Environ 35 % des personnes ont connu au moins un changement d'état matrimonial au cours de la période d'observation. Parmi les personnes ayant connu un changement, 74 % sont passées de personnes mariées ou en union libre à personnes non mariées, tandis que les 26 % restants sont des personnes non mariées qui sont devenues des personnes mariées ou vivant en union libre.

29. Certains métiers étudiés (comme les coiffeurs/coiffeuses et les barbiers; les peintres et les décorateurs/décoratrices [sauf les décorateurs/décoratrices d'intérieur]), peuvent être associés plus étroitement à des salaires plus bas, à des emplois à temps partiel ou au travail autonome dans certains secteurs de compétence. Ces facteurs peuvent contribuer à des revenus d'emploi plus faibles ou plus variables (voir Gouvernement du Canada, 2026).

mécaniciens/mécaniciennes de chantier et les mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles gagnaient environ 20 % à 32 % de plus. Les mécaniciens/mécaniciennes en chauffage, en réfrigération et en climatisation gagnaient également davantage : leurs revenus étaient supérieurs d'environ 9 % à 18 % à ceux des électriciens/électriciennes (sauf les électriciens industriels/électriciennes industrielles et de réseaux électriques).

Les caractéristiques de l'emploi étaient également étroitement liées aux résultats en matière de rémunération³⁰. L'affiliation syndicale a été systématiquement associée à des revenus plus élevés tout au long de la trajectoire menant à la certification. Une fois les autres caractéristiques prises en compte, les compagnons affiliés à un syndicat gagnaient environ 19 % à 22 % de plus que les compagnons non syndiqués. Dans le même ordre d'idées, le fait d'avoir travaillé dans plusieurs industries au cours de l'année d'inscription était associé à des revenus nettement plus élevés. Par rapport aux compagnons n'ayant déclaré aucune participation à une industrie au cours de l'année d'inscription, les compagnons qui travaillaient dans une seule industrie avaient un revenu supérieur d'environ 100 % à 207 %, les compagnons qui travaillaient dans deux industries avaient un revenu supérieur d'environ 89 % à 198 %, et les compagnons qui travaillaient dans trois industries ou plus avaient un revenu supérieur d'environ 88 % à 189 %. De plus, le fait d'avoir un régime de pension agréé avait une association positive avec la rémunération : les compagnons couverts par un régime de pension en milieu de travail gagnaient environ 15 % à 22 % de plus que les compagnons qui n'avaient pas accès à un régime de pension.

Dans l'ensemble, les résultats indiquent que les compagnons ayant immigré durant l'enfance gagnent systématiquement moins, tant avant qu'au moment de leur certification et après celle-ci, par rapport aux compagnons nés au Canada. Même si l'ampleur de ces différences diminue une fois prises en compte les caractéristiques sociodémographiques et les caractéristiques relatives au programme, au métier et à l'emploi, un écart de revenu persiste tout au long de la trajectoire menant à la certification. Après ajustement, les compagnons ayant immigré durant l'enfance gagnaient environ 6 % à 9 % de moins que les compagnons nés au Canada à toutes les étapes par rapport à la certification, ce qui témoigne d'un écart de rémunération persistant.

D'autres analyses (non présentées) indiquent qu'environ le tiers (approximativement 28 % à 38 %) de la différence globale au chapitre des revenus annuels entre les compagnons ayant immigré durant l'enfance et les compagnons nés au Canada s'explique par les caractéristiques sociodémographiques et les caractéristiques relatives au programme, au métier et à l'emploi observées. Parmi ces facteurs, les différences régionales réduisent l'écart d'environ 25 % à 30 %, et la participation à un régime de pension agréé explique environ 13 % à 18 % de l'écart; l'affiliation syndicale, environ 13 % à 16 %; la composition du métier, environ 9 % à 12 %; le sexe, environ 10 % à 12 %.

Le tableau 5 présente les résultats d'un modèle de régression dont le résultat est la variation des revenus deux ans et quatre ans après la certification, par rapport à l'année de certification³¹. Cette spécification rend compte de la progression des revenus après la certification en comparant les revenus perçus au cours de la période suivant la certification aux revenus perçus au cours de l'année de la certification. Les covariables ont été mesurées pour l'année de la certification afin de tenir compte des caractéristiques de base sur le plan sociodémographique, du programme, du métier et de l'emploi.

30. Les résultats bivariés présentés dans le graphique 3 révèlent des différences au chapitre de la mobilité interprovinciale selon le statut d'immigrant. La mobilité interprovinciale a été exclue des modèles multivariés, car elle est mesurée uniquement deux ans et quatre ans après la certification (Statistique Canada, 2025c); de plus, des analyses supplémentaires incluant cette variable à ces moments n'ont révélé aucune association statistiquement significative ni aucun changement notable dans les résultats, et ont donné des pourcentages semblables.

31. Les covariables incluses dans les modèles (comme l'affiliation syndicale et la couverture par un régime de pension agréé) ont été mesurées au cours de l'année de la certification, ce qui correspond au niveau initial dans l'analyse de la progression des revenus.

Une fois ces caractéristiques prises en compte, les compagnons ayant immigré durant l'enfance ont connu une croissance du revenu légèrement plus lente deux ans après l'obtention de leur certificat, la croissance de leur revenu étant inférieure d'environ 1 % à celle des compagnons nés au Canada, par rapport à l'année de la certification. Toutefois, aucune différence statistiquement significative n'a été observée dans la croissance du revenu quatre ans après la certification, ce qui laisse croire que la différence à court terme dans la progression des revenus entre les compagnons ayant immigré durant l'enfance et les compagnons nés au Canada ne persiste pas dans le temps. Évaluées conjointement avec les résultats présentés dans le tableau 4, ces constatations suggèrent que, bien que les compagnons ayant immigré durant l'enfance aient des niveaux de rémunération inférieurs avant leur certification, au moment de leur certification et après leur certification, la croissance de leur rémunération après l'obtention de leur certificat suit une trajectoire semblable à celle des compagnons nés au Canada.

Conclusion

Cette étude permet de mieux comprendre comment les personnes ayant immigré durant l'enfance s'intègrent aux parcours vers les métiers spécialisés, en examinant leur revenu d'emploi avant leur certification, au moment de leur certification et après leur certification. Les résultats bivariés indiquent que, parmi les compagnons, les personnes ayant immigré durant l'enfance affichaient systématiquement des revenus d'emploi médians inférieurs à ceux des personnes nées au Canada à plusieurs étapes par rapport à l'année de la certification. En outre, des analyses multivariées montrent qu'après avoir tenu compte des caractéristiques sociodémographiques et des caractéristiques relatives au programme, au métier et à l'emploi, les personnes ayant immigré durant l'enfance continuaient d'afficher des revenus nettement inférieurs à ceux des personnes nées au Canada. De plus, les résultats de la régression révèlent une légère différence dans la progression des revenus deux ans après la certification, les personnes ayant immigré durant l'enfance affichant une croissance des revenus légèrement inférieure à celle des personnes nées au Canada. Toutefois, cette différence n'était plus statistiquement significative quatre ans après la certification, ce qui indique une progression similaire des revenus à long terme pour les deux groupes.

Les analyses au niveau du métier montrent que les différences agrégées masquent une hétérogénéité importante entre les professions. Parmi les compagnons dans plusieurs métiers industriels et de la mécanique (comme les mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd; les mécaniciens/mécaniciennes de chantier et les mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles; les mécaniciens/mécaniciennes en chauffage, en réfrigération et en climatisation) les personnes nées au Canada affichaient systématiquement des revenus médians plus élevés que les personnes ayant immigré durant l'enfance. En revanche, les personnes ayant immigré durant l'enfance affichaient des revenus médians comparables ou supérieurs dans certains métiers de la construction, notamment les ébénistes, les charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières, les peintres et les décorateurs/décoratrices (sauf les décorateurs/décoratrices d'intérieur) ainsi que les couvreurs/couvreuses et les poseurs/poseuses de bardeaux. La croissance des revenus après la certification variait également selon le métier et le statut d'immigrant : les personnes ayant immigré durant l'enfance affichaient une croissance des revenus plus vigoureuse dans certains métiers, et les personnes nées au Canada enregistraient une croissance des revenus plus forte dans d'autres métiers. Même après avoir tenu compte des caractéristiques sociodémographiques et des caractéristiques relatives au programme, au métier et à l'emploi, les personnes ayant immigré durant l'enfance affichaient des revenus nettement inférieurs à ceux des personnes nées au Canada, tant avant la certification qu'au moment de la certification et après la certification. Les facteurs institutionnels et les facteurs liés à l'emploi étaient fortement associés au revenu : l'affiliation syndicale et la couverture d'un régime de pension en milieu de travail étaient toutes deux liées à des revenus annuels nettement plus élevés.

Le niveau de demande fait partie des explications possibles de ces différences entre les métiers. Des études montrent que, lorsque des professions sont en grande demande, les employeurs disposent d'une marge de manœuvre réduite dans leurs décisions en matière d'embauche et de rémunération (Grodsky et Pager, 2001; Lu et Hou, 2020). Autrement dit, dans les métiers où les travailleurs sont en forte demande, les écarts de rémunération entre les personnes ayant immigré durant l'enfance et les compagnons nés au Canada peuvent être plus faibles que dans les métiers où l'offre de travailleurs est abondante. Par exemple, dans le domaine en pleine expansion de la science des données, où les exigences d'admission sont relativement élevées et où les travailleurs sont en forte demande, on observe un écart de rémunération minimal entre les immigrants résidant au Canada depuis deux à cinq ans et la population née au Canada (Stick et coll., 2025).

La présente étude comporte certaines limites. L'analyse s'est limitée aux personnes dont les dossiers fiscaux étaient complets pour toutes les périodes d'observation, ce qui pourrait exclure celles dont la participation au marché du travail était intermittente. La participation aux études postsecondaires a été exclue des principaux modèles, car la majorité des compagnons n'étaient pas inscrits à des études postsecondaires, et la faible proportion des compagnons inscrits se concentrait dans des programmes liés aux métiers, ce qui n'offrait qu'une variation explicative limitée au-delà de la formation d'apprenti elle-même. Les contraintes liées à la taille de l'échantillon limitent également la désagrégation complète selon le sexe pour les divers métiers et moments observés, ce qui est important compte tenu de la prédominance masculine persistante dans les métiers examinés dans la présente étude (Leanage et Mehdi, 2026). Toutefois, une analyse multivariée complémentaire examinant les différences globales entre les sexes au chapitre des résultats en matière de revenus chez les compagnons est présentée dans l'étude récemment publiée par Leanage et Stick (2026). Parmi les autres limites, il y avait le recours aux niveaux de revenu médian et aux mesures des revenus annuels, ainsi que l'absence de renseignements sur les caractéristiques au niveau de l'emploi, notamment la profession, le statut à temps plein ou à temps partiel et le fait que les personnes aient travaillé toute l'année ou une partie de l'année et les caractéristiques au niveau de l'entreprise, comme les pratiques en milieu de travail, les réseaux d'embauche informels et l'accès aux heures supplémentaires ou à des affectations mieux rémunérées. Cela pourrait limiter la capacité à expliquer pleinement les écarts de revenu observés.

Les études futures pourraient s'appuyer sur ces résultats en examinant les mécanismes institutionnels et ceux propres aux métiers qui influencent les revenus des personnes ayant immigré durant l'enfance, notamment les ententes d'établissement des salaires, l'affiliation syndicale, la taille de l'entreprise, les conditions régionales du marché du travail et les réseaux sociaux. Le suivi des compagnons ayant immigré durant l'enfance au-delà des quatre années après la certification permettrait de mieux comprendre si les écarts de revenu se réduisent, persistent ou s'accroissent au fil du temps, et des approches qualitatives ou des approches reposant sur des méthodes mixtes pourraient mettre en lumière les pratiques en milieu de travail, les processus d'embauche, les réseaux sociaux (informels et officiels) et l'accès à des affectations mieux rémunérées qui ne sont pas observables dans les données administratives.

Références

- Abada, T., F. Hou et B. Ram. 2009. Ethnic differences in educational attainment among the children of Canadian immigrants. *Canadian Journal of Sociology* 34 (1) : 1-28.
- Altonji, J. G., L. B. Kahn et J. D. Speer. 2016. Cashier or consultant? Entry labor market conditions, field of study, and career success. *Journal of Labor Economics* 34 (S1), S361-S401.
- Böhm, M. J., H.-M. von Gaudecker et F. Schran 2024. Occupation growth, skill prices, and wage inequality. *Journal of Labor Economics* 42 (1), 201-243.
- Boyd, M. 2009. Social origins and the educational and occupational achievements of the 1.5 and second generations. *Revue canadienne de sociologie* 46 (4) : 339-369.
- Chen, W.H. et F. Hou. 2019. [Mobilité intergénérationnelle au chapitre de la scolarité et résultats sur le marché du travail : variation parmi la deuxième génération d'immigrants au Canada](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2019006-fra.htm). *Direction des études analytiques : documents de recherche*, n° 418. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2019006-fra.htm>.
- Childs, S., Finnie, R. et R. E. Mueller. 2017. Why do so many children of immigrants attend university? Evidence for Canada. *Journal of International Migration and Integration* 18 : 1-28.
- Emploi et Développement social Canada. 2025. [Recherche dans le tableau Ellis](https://ellischart.ca/fra/search/s.2.1rch.shtml). <https://ellischart.ca/fra/search/s.2.1rch.shtml>.
- Finnie, R. et R.E. Mueller. 2010. They came, they saw, they enrolled: Access to post-secondary education by the children of Canadian immigrants. Dans R. Finnie, M. Frenette, R. E. Mueller et A. Sweetman (dir.). *Pursuing Higher Education in Canada: Economic, Social and Policy Dimensions*. Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press et École d'études politiques de l'Université Queen's, 191-216.
- Gouvernement du Canada. 2026. [Information sur le marché du travail](https://www.guichetemplois.gc.ca/analyse-tendances/recherche-professions). <https://www.guichetemplois.gc.ca/analyse-tendances/recherche-professions>.
- Gouvernement du Canada. 2025a. [Subventions et financement pour les métiers spécialisés et l'apprentissage](https://www.canada.ca/fr/services/emplois/formation/soutien-metiers-specialises-apprentis/possibilites-financement.html). Emploi et Développement social Canada. <https://www.canada.ca/fr/services/emplois/formation/soutien-metiers-specialises-apprentis/possibilites-financement.html>.
- Gouvernement du Canada. 2025b. [Situation des immigrants](https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/transparence/cahiers-transition/ministre-2025-05/situation-immigrants.html). <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/transparence/cahiers-transition/ministre-2025-05/situation-immigrants.html>.
- Gouvernement du Canada. 2024a. [Aider plus de Canadiens à faire carrière dans les métiers spécialisés](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/nouvelles/2023/08/aider-plus-de-canadiens-a-faire-carriere-dans-les-metiers-specialises.html). Emploi et Développement social Canada. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/nouvelles/2023/08/aider-plus-de-canadiens-a-faire-carriere-dans-les-metiers-specialises.html>.
- Gouvernement du Canada. 2024b. [Le gouvernement du Canada réduit l'immigration](https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2024/10/le-gouvernement-du-canada-reduit-limmigration.html). <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2024/10/le-gouvernement-du-canada-reduit-limmigration.html>.

Grodsky, E. et D. Pager. 2021. The structure of disadvantage: Individual and occupational determinants of the black-white wage gap. *American Sociological Review* 66 (4), 542-567.

Hou, F. et A. Bonikowska. 2016. [Résultats scolaires et résultats sur le marché du travail des personnes qui ont immigré durant l'enfance selon la catégorie d'admission](#). *Direction des études analytiques : documents de recherche*. Série de documents de recherche de la Direction des études analytiques n° 377, Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2016377-fra.htm>.

Hou, F., Picot, G. et L. Xu. 2021. [Résultats sur le marché du travail des immigrants économiques dans les métiers spécialisés](#). *Rapports économiques et sociaux*, 1 (11). <https://doi.org/10.25318/36280001202101100003-fra>

Jin, H. et A. Kopp. 2023. [Études après la migration des immigrants admis en 2010 et 2011 : incidence de l'achèvement d'une formation des métiers spécialisés au Canada sur les résultats économiques](#). *L'éducation, l'apprentissage et la formation : Série de documents de recherche*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/81-595-m/81-595-m2022002-fra.pdf>

Jin, H., Langevin, M., Lebel, A. et M. Haan. 2020. [Facteurs associés à l'achèvement d'une formation d'apprenti au Canada](#). *Regards sur la société canadienne*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2020001/article/00008-fra.htm>.

Kambourov, G. et I. Manovskii. 2009. Occupational specificity of human capital. *International Economic Review* 50(1), 63-115.

Leanage, A. 2026. [Les parcours des compagnons : étude comparative des apprentis ayant immigré durant l'enfance et des apprentis nés au Canada, de l'inscription à l'obtention du certificat](#). *Rapports économiques et sociaux*, 6 (5). <https://doi.org/10.25318/36280001202600500002-fra>

Leanage, A. et T. Mehdi. 2026. [Exposition professionnelle potentielle à l'intelligence artificielle et à l'automatisation chez les compagnons certifiés au Canada](#). *Rapports économiques et sociaux* 6 (1). <https://doi.org/10.25318/36280001202600100001-fra>

Leanage, A. et M. Stick. 2026. [Les parcours des compagnons et les résultats économiques en début de carrière : étude comparative des personnes ayant immigré durant l'enfance et des personnes nées au Canada, selon le sexe](#). *Rapports économiques et sociaux*, 6 (8). <https://doi.org/10.25318/36280001202600800002-fra>

Lehmann, W., Taylor, A. et L. Wright. 2014. [Youth apprenticeships in Canada: on their inferior status despite skilled labour shortages](#). *Journal of Vocational Education & Training*, 66 (4), 572-589. <https://doi.org/10.1080/13636820.2014.958868>.

Lu, Y. et F. Hou. 2020. Immigration System, Labor Market Structures, and Overeducation of High-Skilled Immigrants in the United States and Canada. *International Migration Review*, 54 (4), 1072-1103.

Paul, T., Jin, H. et M. Haan. 2026. [Bridging capital: The income growth rate of Canadian trained immigrant and non-immigrant male and female apprentices](#). *Social Science Research* 135 : 1-16. <https://doi.org/10.1016/j.ssresearch.2025.103304>.

Picot, G., Choi, Y., Gure, Y. et F. Hou. 2023. [L'effet du niveau de scolarité et du revenu des parents sur le niveau de scolarité des personnes qui ont immigré durant l'enfance](#). *Rapports économiques et sociaux*, 3 (9). <https://doi.org/10.25318/36280001202300900002-fra>

Picot, G. et F. Hou. 2013. Why immigrant background matters for university participation: A comparison of Switzerland and Canada. *International Migration Review* 47 (3) : 612-642.

Picot, G. et F. Hou. 2011. [Préparation à la réussite au Canada et aux États-Unis : Les déterminants du niveau de scolarité atteint par les enfants d'immigrants](#). Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 332. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2011332-fra.htm>.

Premier ministre du Canada. 21 mai 2025. [Lettre de mandat](#). Gouvernement du Canada. <https://www.pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2025/05/21/lettre-de-mandat>.

Schimmele, C., Stick, M., Hou, F., Arabackyj, S. et J. Zhong. 2026. [Disparités entre les familles immigrantes et les familles nées au Canada selon la répartition du patrimoine](#). *Rapports économiques et sociaux*, 6 (7). <https://doi.org/10.25318/36280001202600700002-fra>

Statistique Canada. 2026. [Indicateurs de gains et de mobilité des compagnons nouvellement certifiés au Canada, 2023](#). *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/260213/dq260213b-fra.htm>.

Statistique Canada. 2025a. [Résultats socioéconomiques des immigrants admis au Canada durant leur enfance, 2023](#). *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/250314/dq250314c-fra.htm>.

Statistique Canada. 2025b. [Estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers \(Fichier des familles T1\)](#). https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4105&utm_source=chatgpt.com.

Statistique Canada. 2025c. [Indicateurs longitudinaux de l'apprentissage au Canada](#). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/71-607-x2021018-fra.htm>.

Statistique Canada. 2024. [Base de données longitudinales sur l'immigration \(BDIM\) – Rapport technique, 2023](#) (Études analytiques : méthodes et références, no 50). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-633-x/11-633-x2024004-fra.htm>.

Statistique Canada. 2023a. [Indicateurs de gains et de mobilité des compagnons nouvellement certifiés au Canada, 2021](#). *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/231214/dq231214b-fra.htm>.

Statistique Canada. 2023b. [Indicateurs de gains pour les compagnons certifiés au Canada, 2020](#). *Guides de référence technique de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT)*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/37-20-0001/372000012023003-fra.htm>.

Statistique Canada. 2023c. [Classification de la catégorie d'admission \[norme\]](#). https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=323293.

Statistique Canada. 2022a. [Les défis liés au logement persistent chez les populations vulnérables en 2021](#). *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220721/dq220721b-fra.htm>.

Statistique Canada. 2021a. [Base de données longitudinales sur l'immigration : tableaux sur les immigrants enfants et régions métropolitaines de recensement, 2018](#). *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/210322/dq210322c-fra.pdf?st=5VplhYS5>.

Statistique Canada. 2021b. [Indicateurs de mobilité interprovinciale et territoriale des compagnons certifiés, 2008 à 2018](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/37-20-0001/372000012021002-fra.htm). *Guides de référence technique de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT)*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/37-20-0001/372000012021002-fra.htm>

Statistique Canada. 2017. [La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et ses territoires](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016024/98-200-x2016024-fra.cfm). *Recensement en bref*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016024/98-200-x2016024-fra.cfm>

Stick, M., Hou, F. et A. Leanage. 2025. [Une comparaison des scientifiques des données immigrants et des scientifiques des données nés au Canada : caractéristiques sociodémographiques et revenus](https://doi.org/10.25318/36280001202500200003-fra). *Rapports économiques et sociaux*, 5 (2). <https://doi.org/10.25318/36280001202500200003-fra>

Su, S. et H. Jin. 2023. [Résultats sur le marché du travail des compagnons autochtones au Canada. L'éducation, l'apprentissage et la formation : Série de documents de recherche](https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/81-595-m/81-595-m2022001-fra.pdf). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/81-595-m/81-595-m2022001-fra.pdf>.

Turcotte, M. 2019. [Résultats en éducation et sur le marché du travail des enfants issus de l'immigration selon leur région d'origine](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2019018-fra.htm). *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2019018-fra.htm>.

Zeman, K. 2023. [De l'école secondaire à l'enseignement postsecondaire et au marché du travail. L'éducation, l'apprentissage et la formation : Série de documents de recherche](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/81-595-m/81-595-m2023004-fra.htm). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/81-595-m/81-595-m2023004-fra.htm>.